



Sainte-Ère, le 3 septembre 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi le 3e jour du mois de septembre 2024 à 19h30 à l'édifice municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Ère, sous la présidence du maire M. Sébastien Lévesque.

Sont présent(e)s :

Mme Nathalie Daoust, conseillère	Siège # 1
Mme Carmen Fournier, conseillère	Siège # 3
Mme Nancy Lizotte, conseillère ;	Siège # 4
M. Alain Delisle, conseiller ;	Siège # 5
M. Nelson Thériault, conseiller :	Siège # 6

Absents :

M. Nicholas Kaven Jean, conseiller	Siège # 2
------------------------------------	-----------

Formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Est également présente Marie-France Lévesque directrice et greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h35 par le maire, M. Sébastien Lévesque.

162-09-2024

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024
4. Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2024
5. Présentation et approbation des comptes
6. Période de questions des citoyens
7. Administration
 - 7.1 Adoption du règlement 346-2024 Décrétant l'acquisition d'un camion 10 roues et des équipements de déneigement et un emprunt de 500 000\$
 - 7.2 Convention d'aide financière PRIMEAU
 - 7.3 Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail
 - 7.4 Demande au ministère des transports
 - 7.5 Décompte progressif #2 Réfection des réseaux d'eau potable et d'égout sanitaire
8. Voirie
 - 8.1 Dépôt - Suivi des travaux d'été
9. Eau potable, eaux usées et biomasse
 - 9.1 Modification de la chaufferie à la biomasse
10. Urbanisme et zonage
 - 10.1 Demande de permis PIIA – 1 rue de la Poudreuse
 - 10.2 Demande de permis PIIA – 11 rue de la Poudreuse
 - 10.3 Demande de permis PIIA – 5 rue des Cristaux
 - 10.4 Demande de permis PIIA – 115 rue Veilleux

11. **Autres sujets :**
 - 11.1 Demande d'appui financier – Club de Motoneiges Vallée Matapédia
12. **Correspondance:**
13. **Période de questions des citoyens**
14. **Levée de la séance**

Il est proposé par Alain Delisle appuyé par Carmen Fournier et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le 3 septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024

Reporté

163-09-2024

4. Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2024

Il est proposé par Alain Delisle appuyé par Nathalie Daoust et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 août 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

164-09-2024

5. Présentation et approbation des comptes

Il est proposé par Nathalie Daoust, appuyé par Carmen Fournier et résolu, d'approuver les comptes du mois d'août 2024 au montant de 111 205.88\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Période de questions des citoyens

Aucune question n'est adressée au conseil.

165-09-2024

7. Administration

7.1 Adoption du règlement 346-2024 Décrétant l'acquisition d'un camion 10 roues et des équipements de déneigement et un emprunt de 500 000\$

Il est proposé par Nathalie Daoust, appuyé par Alain Delisle et résolu d'adopter le règlement numéro 346-2024, intitulé acquisition d'un camion 10 roues et des équipements de déneigement et un emprunt de 500 000\$ décrétant un emprunt de 500 000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

166-09-2024

7.2. Convention d'aide financière PRIMEAU

Sur une proposition de Nancy Lizotte, appuyée par Carmen Fournier il est résolu :

- 1- D'accepter la convention d'aide financière PRIMEAU
- 2- D'autoriser M. Sébastien Lévesque, maire, à signer ladite convention pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

167-09-2024

7.3 Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail

ATTENDU QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la *Loi sur les normes du travail* prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Idrène a adopté une telle politique le 6 juillet 2020 (résolution n 120-07-2020) et qu'une mise à jour s'impose à la suite de l'adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail* ;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Idrène s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Idrène ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;

ATTENDU QU' il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nathalie Daoust, appuyé par Nelson Thériault et résolu de :

QUE la municipalité de Sainte-Idrène abroge la politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail adoptée le 6 juillet 2020 (résolution n° 120-07-2020).

QUE la municipalité de Sainte-Idrène adopte la *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail* :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Demande au ministère des transports

Suivi du dossier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

168-09-2024

7.5 Décompte progressif #2 Réfection des réseaux d'eau potable et d'égout sanitaire

Il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Alain Delisle et résolu de faire le paiement de 361 246.95 \$ incluant les taxes à Les entreprises d'Auteuil pour le deuxième décompte progressif des travaux Réfection des réseaux d'eau potable et d'égout sanitaire qui se répartit comme suit :

Cumulés acceptés (avant taxes):	470 159.00\$
Cumulés précédents (avant taxes)	121 052.23\$
Acceptés pour la période (avant taxes)	349 106.77\$
Retenue de garantie (10%) :	(34 910.68\$)
Total (avant taxes)	314 196.09\$
TPS :	15 709.80\$
TVQ :	31 341.06\$
Total à payer	361 246.95\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Voirie

8.1 Dépôt – Suivi des travaux d'été

La directrice générale et greffière trésorière dépose le suivi des travaux d'été 2024.

169-09-2024

9. Eau potable, eaux usées et biomasse

9.1 Modification de la chaufferie à la biomasse

- Considérant que la municipalité ne possède plus d'entrepôt pour entreposer la biomasse;
- Considérant que la biomasse peut être remplacée par des granules;
- Considérant que la chaufferie nécessite une modification afin d'augmenter la capacité de stockage de la réserve de granules pour atteindre un volume suffisant pour contenir 20 tonnes;
- Considérant l'expertise reconnue de la compagnie Altolini tant au niveau technique que pour le nettoyage et l'entretien;

Il est proposé par Nathalie Daoust, appuyé par Carmen Fournier, et résolu d'accepter la soumission de l'entreprise Altolini située au 5680 Mont Royal, Qc, H4P 2M2 au montant de 24 033.82 incluant les taxes et d'utilisé cette somme dans le surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Urbanisme et zonage

170-09-2024

10.1 Demande de permis PIIA – 1 rue de la Poudreuse

- Considérant que le demandeur veut faire le remplacement du recouvrement en bardeaux de la toiture, versant gauche uniquement;
- Considérant que le projet est assujéti au PIIA de la municipalité de Sainte-Irène;
- Considérant qu' à la suite de l'analyse de la demande par le CCU, celui-ci recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis demandé;

En conséquence, sur une proposition de Nancy Lizotte, appuyée par Nathalie Daoust, il est résolu de délivrer le permis comme demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171-09-2024

10.2 Demande de permis PIIA – 11 rue de la Poudreuse

Considérant que le demandeur souhaite faire un prolongement de la toiture au-dessus de la galerie avant ainsi que le remplacement du recouvrement en bardeaux de la toiture;

Considérant que le demandeur a déjà entamé les travaux avant l'obtention du permis;

Considérant que le projet est assujéti au PIIA de la municipalité de Sainte-Irène;

Considérant qu' à la suite de l'analyse de la demande par le CCU, celui-ci recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis demandé;

En conséquence, sur une proposition de Nancy Lizotte, appuyée par Carmen Fournier, il est résolu d'émettre le permis conformément à la demande et de faire parvenir une lettre de rappel au citoyen, indiquant que le début des travaux sans permis pourrait entraîner des sanctions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

172-09-2024

10.3 Demande de permis PIIA – 5 rue des Cristaux

Considérant que le demandeur souhaite faire le remplacement du recouvrement en bardeaux de la toiture du bâtiment existant;

Considérant que le projet est assujéti au PIIA de la municipalité de Sainte-Irène;

Considérant qu' à la suite de l'analyse de la demande par le CCU, celui-ci recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis demandé;

En conséquence, sur une proposition de Nancy Lizotte, appuyée par Carmen Fournier, il est résolu d'émettre le permis conformément à la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

173-09-2024

10.4 Demande de permis PIIA – 115 rue Veilleux

Reporté

174-09-2024

11. Autres sujets

11.1 Demande d'appui financier – Club de Motoneiges Vallée Matapédia

Il est proposé par Nancy Lizotte et appuyé par Alain Delisle et résolu de faire un don au club de Motoneige Vallée Matapédia d'une somme de 100\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Correspondance

La directrice générale et greffière trésorière présente la correspondance déposée.

13. Période de questions des citoyens

Aucune question n'est adressée au conseil.

175-09-2024

14. Levée de la séance

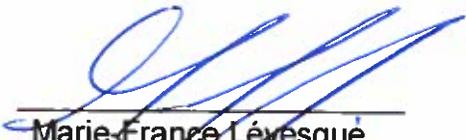
Il est proposé par Alain Delisle, appuyée par Nathalie Daoust et résolue de lever la séance à 21h47.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉE À SAINTE-IRÈNE
CE 4^e JOUR DE SEPTEMBRE 2024**



Sébastien Lévesque
maire



Marie-France Lévesque
directrice générale et greffière-trésorière